



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 126 – 18 août

Faits saillants

- Reprise du 11^{ème} paquet de sanctions économiques et financières contre la Russie
- Vers un déficit de financement inférieur aux anticipations pour 2023
- Stagnation des salaires réels attendue pour 2024

LES CHIFFRES À RETENIR

| | Au 17/08 | Var. vs 10/08 |
|----------|----------|---------------|
| EUR/CHF | 0,9561 | -0,6 % |
| USD/CHF | 0,8795 | +0,7 % |
| SMI | 10 885 | -2,4 % |
| Taux 10a | 1,033 % | +6 pb |

Guerre en Ukraine

Sanctions : Près de deux mois après son adoption par l'Union européenne (UE) le 23 juin, les autorités ont annoncé cette semaine la reprise des mesures sectorielles du 11^{ème} paquet de sanctions économiques et financières contre la Russie, assorties toutefois de plusieurs exceptions, portant en particulier sur la problématique du risque de contournement. Si la Suisse a repris l'ensemble des restrictions visant le commerce de biens et services susceptibles de renforcer les capacités militaires, technologiques et industrielles de la Russie, elle n'a pas, à ce stade, jugé utile de reprendre l'instauration d'un instrument de lutte contre le contournement des sanctions par des pays tiers, constatant qu'aucune entité n'était de fait explicitement visée par cette mesure. La liste des personnes et des entités faisant l'objet de mesures de sanctions individuelles avait déjà été mise à jour le 28 juin pour préserver la similarité parfaite avec la liste de l'UE.

Macroéconomie

Finances publiques : La Confédération prévoit pour l'exercice 2023 un déficit de financement de 1,5 Md CHF, en net repli par rapport à ce qui avait été initialement - 4,8 Mds CHF - dans le cadre de la préparation du budget 2023. Cette amélioration du solde de financement est liée, avant tout, aux dépenses extraordinaires, puisque le mécanisme de sauvetage destiné au secteur de l'électricité ne devrait in fine pas être actionné (budget prévu de 4 Mds). Dans le même temps, les recettes extraordinaires devraient légèrement reculer, aucun montant n'étant versé à l'Etat au titre du bénéfice distribué par la Banque nationale suisse (BNS), suite à la lourde perte de 132 Mds CHF subie par la banque centrale l'an dernier. Selon le Groupe d'experts de la Confédération, la croissance devrait atteindre 1,1 % en 2023, avec un taux d'inflation de 2,3 % (contre 1,4 % prévu dans le budget 2023).

Salaires : Selon une enquête menée auprès de 9 000 entreprises par le Centre de recherches conjoncturelles de l'ETH de Zurich, les salaires réels devraient stagner voire reculer en 2024. Les augmentations de salaires nominaux attendues l'an prochain sont comparativement faibles dans les entreprises de l'industrie manufacturière (+1,5 %) et du commerce de gros (+1,6 %), tandis que la majorité des branches anticipe une croissance moyenne de +2 %, qui devrait être intégralement absorbée par l'inflation. L'hôtellerie-restauration est la seule branche qui enregistrerait une progression des salaires réels au cours des douze prochains mois (+3,8 % de hausse nominale attendue, soit davantage que le taux d'inflation). Face à ce constat, qui confirme à ce stade l'absence d'une spirale prix-salaires, l'organisation syndicale Travail.Suisse appelle à des revalorisations salariales allant de 3,5 à 4,5 % selon les branches. Selon Travail.Suisse, si les pertes de salaires réels en 2021 et 2022 ont contribué au

redressement des marges des entreprises jusqu'au niveau d'avant la pandémie, la perte de salaire réel en 2023 contribuerait indûment aux bénéfices de celles-ci.

Inflation : L'indice des prix à la production et à l'importation (IPP) a reculé de -0,1 % entre juin et juillet 2023, reflet principalement du repli des prix des hydrocarbures et de tous les métaux en rythme mensuel. En glissement annuel, l'IPP affiche une baisse de -0,6 %.

Emploi : Au 2^{ème} trimestre 2023, la Suisse comptait 5,3 M d'actifs occupés, en hausse de +2,9 % en glissement annuel. Le taux de chômage au sens du BIT s'est établi à 3,7 %, en léger recul sur un an (-0,4 point de pourcentage), représentant 186 000 personnes sans emploi. En comparaison, le chômage au sein de l'UE a reculé plus faiblement sur la même période (-0,2 pp), s'établissant à 5,9 % en moyenne sur le 2^{ème} trimestre 2023.

Immigration : Reflet fidèle du taux de chômage structurellement bas et d'une forte demande sur le marché du travail, les flux d'immigration vers la Suisse sont restés très dynamiques au cours du 1^{er} semestre 2023. En particulier, le nombre de travailleurs en provenance de l'UE/AELE a progressé de +14,2 % sur un an. Le solde migratoire de la population étrangère résidente permanente de janvier à fin juin 2023 s'est établi à 47 200 personnes (contre 37 816 au S1 2022). Fin juin 2023, 2 275 965 étrangers résidaient en Suisse à titre permanent.

Secteur financier

UBS : La première banque suisse a conclu cette semaine un accord avec la justice américaine pour clore, en échange du paiement de 1,45 Md USD, des poursuites au civil pour fraude liées à la vente de produits financiers toxiques «subprime» à l'origine de la crise financière de 2008. UBS souligne que cet accord n'a aucun effet sur ses résultats, la somme ayant déjà été provisionnée. Le ministère américain de la Justice indique avoir récolté plus de 36 Mds USD auprès d'une vingtaine de banques, agences de notation ou organismes prêteurs. Credit Suisse avait quant à elle réglé le contentieux en 2017 et accepté de payer près de 2,5 Mds USD.

Crédit Suisse/UBS : Considérant qu'UBS a bénéficié d'un profit démesuré dans l'opération de rachat de Credit Suisse intervenue en mars dernier, la start-up lausannoise Legalpass a déposé plainte au tribunal de commerce de Zurich. La procédure, soutenue par 3 000 actionnaires qui entendent obtenir des dédommagements, conteste entre autres le ratio d'échange fixé lors de l'opération. L'Association suisse de protection des actionnaires (SASV) a également déposé une plainte regroupant 1 000 personnes, principalement des investisseurs privés en Suisse. De nombreuses plaintes ont par ailleurs été déposées auprès du Tribunal administratif fédéral de Saint-Gall pour contester la décision prise en mars par l'Autorité de surveillance des marchés financiers (Finma) de déclarer sans valeur les emprunts convertibles AT1 de la banque aux deux voiles pour un montant d'environ 16 Mds CHF.

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international